

**Décision du 24 juin 2024 portant
nomination d'un agent comptable secondaire de l'AEFE**

NOR : EAEE2416826S

LA DIRECTRICE GENERALE,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'article D. 452-16 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 12 mai 2023 relatif au montant annuel de l'indemnité de manquement de fonds allouée aux agents comptables secondaires de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu l'arrêté de détachement du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse en date du 31 mai 2024 ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2023 fixant la liste des établissements d'enseignement français et des instituts régionaux de formation à l'étranger relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu le contrat de recrutement en date du 13 juin 2024 entre l'AEFE et Monsieur Damien HILLION ;

Vu l'agrément de l'agent comptable principal de l'A.E.F.E. à la nomination de Monsieur Damien HILLION en qualité d'agent comptable secondaire du Lycée français Vincent Van Gogh de La Haye, du Lycée français Jean Monnet de Bruxelles et de l'IRF Europe du Nord-Ouest et Scandinavie ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Monsieur Damien HILLION, attaché principal d'administration de l'Etat, est nommé agent comptable secondaire du Lycée français Vincent Van Gogh de La Haye, du Lycée français Jean Monnet de Bruxelles et de l'IRF Europe du Nord-Ouest et Scandinavie, établissements en gestion directe de l'A.E.F.E, à compter du 1er septembre 2024.

Article 2 : Le montant annuel de l'indemnité de manquement de fonds allouée à Monsieur Damien HILLION est fixé à 50 % du taux maximum prévu pour les agents comptables classés dans la hors catégorie.

Article 3 : Il lui appartient lors de son installation de justifier d'une prestation de serment antérieure. A défaut, il sera tenu de prêter serment devant l'autorité compétente avant l'installation dans son poste.

Article 4 : Cette décision fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Fait à Paris, le 24 juin 2024.

Agrément de l'agent comptable principal

La Directrice Générale de l'AEFE

Caroline ARNAUD

Claudia SCHERER-EFFOSSE